

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 juin 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - MC. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. MICHEL-KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

Absent représenté : A. CHOUKROUN par M. ROUVIER

Absent : J-F. MARY

30. Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'office de tourisme de MARSEILLAN

La mission de service public liée à l'accueil, l'information et la promotion touristique de MARSEILLAN est organisée par le biais d'une régie autonome. Cette dernière fonctionne grâce à un conseil d'exploitation dont les membres sont désignés par le conseil municipal.

Les membres du conseil d'exploitation sont désignés sur proposition de M. le Maire, à savoir :

Collège des élus :

- M. Yves MICHEL, maire
- Mme Christine FABRE de ROUSSAC, adjointe au Maire
- M. Michel IBARS, adjoint au Maire
- Mme Marie PEREZ, conseillère municipale
- Mme Séverine JEAN, conseillère municipale
- Mme Nathalie LECLERC, conseillère municipale

Collège des professionnels du tourisme :

- M. Rémy CHAPUT, représentant de l'hôtellerie de plein air
- M. Jean-Marc BARDOU, représentant de l'hôtellerie de plein air
- Mme Sandrine TERRISSE-DURAND, représentante des meublés de tourisme et chambres d'hôtes
- Mme Déborah VIALAS, représentante des agences immobilières
- Mme Kelly BEVAN, représentante des activités touristiques
- Mme Claudia AZAÏS-NEGRI, représentante des activités nautiques
- M. Ludovic ROUSSILLE, représentant des activités nautiques

- M. David PINCHON, représentant des activités de loisirs
- M. Laurent KIBLER, représentant des commerçants
- Mme Stéphanie Carayon, représentante des commerçants
- M. Jean Marc DUMAS, représentant de la conchyliculture
- M. Maxime DES LONGCHAMPS, représentant de la viticulture

Il appartient au conseil municipal :

D'approuver la désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière telle que présentée.

Il convient de procéder à la désignation.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
A LA MAJORITE
(Pour 23, Contre 5)

Approuve la désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière telle que présentée ci-dessus.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL

